

## **Le communiqué rendu public à l'issue de la 8e session du Cameroon Business Forum (CBF)**

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Monsieur Philémon Yang, a présidé le lundi 13 mars 2017, à partir de 9h, dans la salle de conférences de l'hôtel Sawa à Douala, la huitième session du Cameroon Business Forum (CBF), sur le thème «Accroître la compétitivité de l'économie à travers la facilitation du commerce extérieur».

Ont pris part à ces importantes assises, outre des membres du gouvernement ainsi que des parlementaires, la représentante régionale pour l'Afrique de la Société financière internationale et les représentants du secteur privé.

La cérémonie protocolaire a été marquée par trois allocutions, au terme du mot de bienvenue du délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala.

La représentante régionale pour l'Afrique centrale de la Société financière internationale, s'exprimant au nom des partenaires au développement, a salué les efforts constants du gouvernement visant à mettre en place un environnement des affaires favorable et plus attractif. Elle a relevé que les résultats déjà obtenus traduisent la détermination des pouvoirs publics à intensifier les actions de modernisation, de simplification et de facilitation des procédures. Enfin, elle a préconisé la conduite diligente des réformes à fort impact sur l'entrepreneuriat privé, avant de réitérer la disponibilité des bailleurs de fonds à apporter leur appui au Gouvernement.

Dans son propos, le président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA), intervenant pour le compte du secteur privé, a quant à lui insisté sur les réformes jugées prioritaires par ce secteur pour accroître la compétitivité de l'économie camerounaise. Il a ainsi évoqué

- l'informatisation du registre de commerce;
- la réforme foncière en vue de faciliter l'accès de la terre aux investisseurs, surtout dans le domaine de l'agro-industrie;
- la mise en place d'un compte séquestre dédié au remboursement des crédits de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;

- la mise en place de points de paiement électronique ;
- la création des tribunaux de commerce ainsi que la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Dans son allocution d'ouverture, le Premier ministre a indiqué que l'amélioration du climat des affaires est l'un des axes privilégiés pour stimuler la croissance économique et relever le niveau de vie des populations. Il a rappelé qu'au regard des chocs exogènes auxquels font face les Etats de la sous-région Afrique centrale, le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Paul BIYA, a souligné que la réussite de la stratégie adoptée le 23 décembre 2016 par les chefs d'Etat de cette sous-région, est tributaire de l'amélioration du climat des affaires dans les différents pays concernés. Dans cette perspective, le gouvernement camerounais a mis en œuvre d'importantes réformes, dont les plus récentes portent sur :

La réduction des délais d'obtention du permis de construire ;

La procédure de conciliation de l'OHADA pour les entreprises en proie aux difficultés financières ;

La promulgation de la loi fixant le capital social minimum et les modalités de recours aux services du notaire dans le cadre de la création d'une société à responsabilité limitée. Pour conclure, le chef du gouvernement a fait savoir qu'il appartient désormais aux opérateurs économiques de capitaliser pleinement les mesures mises en place et de travailler à la profusion d'entreprises viables.

Au terme de cette phase protocolaire, les participants ont suivi le rapport d'étape des activités du Cameroon Business Forum, présenté par le secrétaire permanent. Il en ressort, pour l'essentiel, que les recommandations adoptées au cours des assises de 2016 ont connu un taux d'exécution de 75%. Concernant particulièrement le rapport «Doing Business 2016», il a noté une relative amélioration du classement du Cameroun, tout en précisant que la prise en compte des mesures récemment adoptées par le gouvernement permettra d'améliorer ce classement dans les prochaines années.

Les travaux se sont poursuivis avec les exposés des membres du gouvernement et des représentants du secteur privé.

Ainsi, Madame Kate Fotso, chef d'entreprise, a fait savoir que les contraintes majeures qui pèsent sur le commerce extérieur sont relatives à la complexité du système fiscal, au déficit d'infrastructures ainsi qu'à l'inefficacité de certains leviers de facilitation du commerce extérieur. En guise de solutions, elle a préconisé le renforcement de la protection de l'espace économique et la promotion des exportations.

Le représentant du ministre du Commerce a présenté les principales innovations en rapport avec la facilitation des échanges transfrontaliers, contenues dans la loi du 18 avril 2016 régissant le commerce extérieur. Il a évoqué, entre autres,

- l'instauration d'un fichier national des importateurs et exportateurs ;
- la détermination précise des différents types de contrôles auxquels peuvent être soumises les opérations d'importation et d'exportation ;
- la mise en place du Conseil national du commerce extérieur, afin de lutter contre le dumping, les subventions et autres importations massives ;
- la consécration du principe de la dématérialisation du commerce extérieur, à travers la création d'une plateforme électronique unique.

Dans cette même veine, le directeur général du Guichet unique des opérations du commerce extérieur a souligné que la dématérialisation des procédures du commerce extérieur constitue une nécessité absolue pour une gestion plus efficace des activités commerciales. Les actions accomplies dans ce sens se traduisent par :

- l'interconnexion des administrations techniques ;
- la mise en place d'un formulaire unique des opérations ;
- le paiement électronique des redevances, droits et taxes ainsi que la réforme du manifeste électronique. Il a souligné que la consolidation de ces progrès passe par l'adoption d'un texte juridique rendant obligatoire la dématérialisation des procédures administratives.

Le Forum s'est poursuivi avec l'exposé du directeur général des Douanes, qui a mis en exergue les acquis, innovations et perspectives de la modernisation des douanes camerounaises. Il a fait

savoir que les réformes entreprises dans ce domaine ont abouti à la réduction des coûts et délais de passage des marchandises. Les chantiers à venir portent sur l'extension des solutions implémentées avec succès et la promotion des magasins et aires de dédouanement extérieur, en vue de la décongestion des places portuaires.

Prenant à son tour la parole, le président de l'Association des sociétés d'assurance du Cameroun a fait le point des mesures de facilitation existantes pour garantir un accompagnement de qualité de ce secteur d'activités. Il a ainsi mentionné que la carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile en zone Cemac, communément appelée Carte rose, permet désormais de résoudre les préoccupations inhérentes à l'accroissement du trafic routier sous régional, notamment en matière d'indemnisation des victimes de la circulation. Il a fait savoir que les innovations projetées dans le secteur des assurances portent sur la dématérialisation de la procédure de souscription à la Carte rose Cemac et au droit de timbre automobile.

Clôturent la série des exposés, le ministre délégué auprès du ministre des Transports a précisé que les actions de modernisation entreprises notamment au port autonome de Douala depuis 2011, ont permis

- d'assurer le dragage et le balisage du chenal d'accès à ce port ;
- d'accélérer les mouvements des marchandises dans les terminaux spécialisés ;
- de rationaliser le stockage et de faciliter les inspections et contrôles des navires. Il a indiqué que la mise en service prochaine du port autonome de Kribi permettra de relever de manière significative la qualité des prestations portuaires au Cameroun.

Les échanges qui ont suivi ces exposés ont permis aux participants d'aborder diverses problématiques liées à l'amélioration de la vie économique et du climat des affaires. Il s'agit, entre autres, de l'opérationnalisation de la Banque agricole ; de la mise en place des tribunaux de commerce ; de la promotion de la sous-traitance dans l'exécution des marchés publics ; de l'amélioration de la qualité des services de télécommunications ; de la dynamisation des activités du Guichet unique des transactions foncières ; de la facilitation des procédures d'accès au crédit ; du désenclavement des bassins de production.

Les travaux se sont achevés à 15 heures, après l'adoption des recommandations articulées autour des différents axes de l'indice «Doing Business».

**Douala, le 13 mars 2016**

**Le secrétaire général des Services du Premier ministre,**

**(é) FOUDA Séraphin Magloire**